

Le projet d'élaboration d'un Plan d'Action et de Développement Durable du bassin du Niger (PADD) est né en février 2002, à Abuja, lors du 7ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des états membres de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Ce sommet a formulé la demande qu'une vision claire et partagée soit développée par l'ABN afin de créer un environnement propice à la coopération.

---

La signature de la Déclaration de Paris, en avril 2004, par les chefs d'Etat et de gouvernement, a réaffirmé cette demande, avec l'adoption commune de principes de gestion intégrée de la ressource en eau. Enfin, le conseil des ministres de l'ABN de mai 2005 a défini le PADD comme étant le document stratégique qui définira et orientera le processus de « vision partagée » entre les pays du bassin du Niger, par une gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés, pour l'amélioration des conditions de vie et la prospérité des populations à l'horizon 2025. Ce présent rapport conclut la première phase du PADD « bilan – diagnostic ». Il constitue un état des lieux des enjeux et des thèmes de développement prioritaires sur le bassin versant du Niger.

[Télécharger le Bilan Diagnostic](#)